

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :

Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :

30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :

Revenu fixe canadien à court terme

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

→ Le portefeuille était positionné pour profiter d'une pentification de la courbe en sous-pondérant davantage la portion de 3 ans à 4 ans de la courbe relativement à la portion plus rapprochée, ce qui s'est avéré bénéfique. Malgré la contre-performance des créances d'entreprise, notre positionnement favorisant les échéances les plus longues au détriment des plus courtes nous a permis de dégager de la valeur. En effet, les écarts de taux offerts sur les créances à plus court terme se sont élargis davantage que celles détenues dans la portion plus éloignée de la courbe. La détention de titres de marché monétaire du gouvernement canadien de moins d'un an contre des obligations de terme similaire a produit un gain de sélection dans cette catégorie.

Facteurs ayant nui au rendement relatif

→ Le principal élément est la surpondération des créances d'entreprise qui ont souffert de la fuite vers la qualité entraînée par l'épisode de détresse bancaire de la mi-mars, d'autant plus que nous étions surpondérés en titres bancaires. L'impact a aussi été ressenti par notre surpondération aux titres LNH. En ce qui a trait à la durée, puisqu'aucun levier ne peut être appliqué, d'un positionnement d'accentuation résulte implicitement un biais court en durée qui nous a retranché quelques points durant cette même période.

Changements importants apportés durant la période

→ La détention de créances d'entreprise a été réduite par l'effet du temps puisque l'indice s'est allongé et qu'aucun ajout notable n'a été effectué. Bien que les écarts de taux offerts soient dans une zone valeur intéressante, une réduction passive en lien avec un éventuel ralentissement économique est raisonnable. Nous demeurons surpondérés, mais moins qu'auparavant, au profit des titres fédéraux. Nous pourrions

Fonds Desjardins

Revenu court terme



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 MARS 2023

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Desjardins Gestion
internationale d'actifs

DATE DE CRÉATION :
30 juin 1965

CATÉGORIE CIFSC* :
Revenu fixe canadien à court terme

Changements importants apportés durant la période (suite)

ainsi redéployer ces titres à des conditions encore plus favorables.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

Desjardins^{MD}, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, employées sous licence.